

MI CRO TOPIES 2026

CAHIER DES CHARGES

Festival de micro-architectures
dans l'espace public sur
la région Hauts-de-France

CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME



Microtopies :

subst. féminin, pluriel du grec micro : petit, et topos : 1) le lieu, ou encore 2) la situation, le lieu commun en référence également au grec utopia : le lieu idéal

Microtopies est une manifestation culturelle, d'architecture et de paysage développée dans la métropole lilloise et la région par le WAAO avec le soutien de ses partenaires, communes et entreprises associées.

Une Microtopie est une construction qui active l'espace public sur lequel elle est installée, en soulignant les usages quotidiens et ponctuels de ses utilisateur-ices.

Il est entendu par le terme "construction", l'objet construit lui-même - cabanes ou encore "folies" qui émergent avec le festival - mais aussi l'ensemble du processus qui permet son existence. Ainsi, au-delà d'une micro-architecture, chaque Microtopie désigne une méthodologie considérant des dimensions humaine, temporelle et constructive.

Chaque Microtopie est un manifeste qui incarne des messages socio-environnementaux, répondant à **des enjeux urbains identifiés dans les territoires**.

Il peut s'agir aussi bien de problématique de gestion transitoire, de renaturation de l'espace public, de conservation du patrimoine vernaculaire, de reconversion d'espace, de démolition, de lien social... Microtopies propose une **aventure collective** reposant sur des principes de complémentarité, de diversité et de communauté.

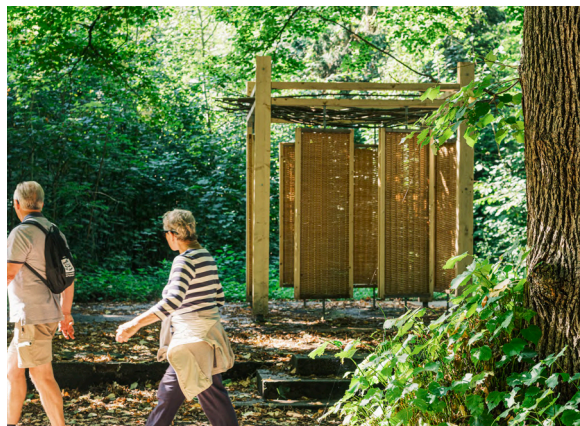
Plusieurs micro-architectures imaginées par des collectifs d'architectes, urbanistes, paysagistes, designers, artisan-es seront installées dans l'espace public durant **le week-end du 4 et 5 juillet 2026** au sein des différentes communes de **la métropole lilloise et de la région**.

Les habitant-es et structures des quartiers pourront ensuite s'approprier les Microtopies grâce à une **programmation avec de nombreuses animations, des parcours, ateliers tous publics**. Ces animations pourront avoir lieu lors des temps forts : week-end de lancement, période estivale, Journées européennes du patrimoine, etc.

Au delà d'être un festival, Microtopies est **une invitation à reconsidérer la place de l'imaginaire et du réemploi dans nos paysages urbains**. Il constitue une occasion inédite de mettre en lien les collectivités, les associations, les architectes, paysagistes et autres professionnel·les avec les publics des quartiers.

Les équipes construisent des installations uniques qui sont le fruit d'un travail collectif, engagé pour réaliser des œuvres architecturales originales tout en respectant le cahier des charges établi. Les éditions précédentes ont permis la mobilisation de **plusieurs centaines de professionnel·les sur plus de 38 chantiers**, sans oublier l'implication de nombreuses habitant-es dès la conception des projets.

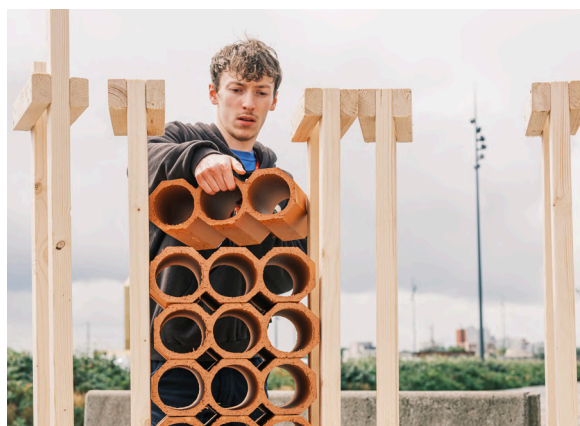
Toute une offre pédagogique est déployée autour du festival, proposant un programme unique ouvert à tou·te·s, autour des installations pour imaginer, expérimenter, construire, se rassembler, discuter, rêver, partager, jouer...



Microtopies 2025 - Chez Prunella
- Sainghin-en-Mélançois
Crédit photo : Julien Leilèvre



Microtopies 2025 - Pirouette et
Cachuète - Lambersart
Crédit photo : Julien Leilèvre



Microtopies 2025 - Pavillon de l'air
Dunkerque
Crédit photo : Julien Leilèvre

Le WAAO

Le WAAO est une association loi 1901 créée il y a 20 ans dont la mission est de **sensibiliser le grand public à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et aux modes de vie à travers différents médiums**. L'objectif des actions étant de **fédérer les habitant·e·s des territoires et de les rassembler autour de préoccupations écologiques, sociétales et actuelles**.

Philosophie du projet

Chaque année, le Festival Microtopies invite les habitant·e·s à **découvrir**, à **vivre** et même, à **prendre part à la construction** de micro-interventions architecturales inédites : plusieurs installations fabriquées, à partir de **matériaux de réemploi**, imaginées par des collectifs pluridisciplinaires, lauréats d'un appel à projets national et européen. Bien plus que des cabanes, les installations imaginées et conçues pour le festival Microtopies proposent chacune **des solutions, des idées** pour accompagner les réflexions collectives sur le climat et l'économie des ressources - naturelles ou non.

Comment l'imaginaire de la Microtopie peut-il être un levier pour participer à la reconsidération du paysage, du réemploi, de l'économie des ressources naturelles sur nos territoires ?

La micro-architecture apporte **un regard nouveau sur l'environnement** qui nous entoure grâce à sa capacité à révéler des imaginaires individuels et collectifs.

Le festival révèle plusieurs questionnements : **comment construire (ou non) aujourd'hui ?**

→ **du point de vue programmatique** : pour quels usages ?

→ **du point de vue paysager** : sur quel site ? Comment prendre en compte les écosystèmes existants ?

→ **du point de vue des ressources matérielles** : comment recycler et réemployer au maximum, où trouver les gisements ? Comment anticiper la seconde vie - modularité et réversibilité - des constructions ?

→ **du point de vue technique** : comment expérimenter et laisser place à des techniques constructives innovantes ? Comment valoriser des savoir-faire oubliés ?

Ces nombreuses questions mettent en valeur la nécessité d'une prise de conscience citoyenne et professionnelle.



Microtopies 2025 - Osons, tissons dans le jardin - Marquette-lez-Lille
Crédit photo : Julien Leitièvre

Objectifs

- Permettre à la jeune génération de professionnel·les de la construction d'explorer, d'**expérimenter de nouvelles méthodes de conception** ;
- **Accompagner les filières et nouveaux métiers de la construction, du cadre de vie et du réemploi** ;
- **Interroger les notions d'économie circulaire, de ville recyclée** ;
- **Activer et dynamiser des délaissés métropolitains et régionaux** ;
- **Répondre aux besoins et usages des habitant·e·s en les intégrant dès l'étape de construction** ;
- Permettre d'**éveiller les imaginaires, questionner notre environnement naturel quotidien** ;
- **Valoriser les entreprises et les savoir-faire locaux** à travers des projets engagés.



Règlement et modalités

À qui s'adresse le concours ?

Le concours s'adresse aux **jeunes architectes, urbanistes, paysagistes, designers, artistes, artisan-ne-s, chercheur-se-s** qui souhaitent s'associer pour réaliser des micro-architectures révélées sur différents sites de la région Hauts-de-France.

Chaque équipe pluridisciplinaire sera composée d'**au moins un-e architecte diplômé-e** et pourra associer designers, anthropologues, artistes, chercheurs, habitant-e-s, étudiant-e-s, sans limite d'âge, de nationalité, ni de périmètre de résidence géographique.

Chaque installation permet donc de mettre en avant le travail d'une génération de concepteur-ice-s qui crée, expérimente et dévoile de **nouvelles méthodes de conception** plus économes en ressources et innovantes.

Certains critères d'éligibilité sont tout de même à prendre en compte :

→ **Les jeunes agences sont autorisées à candidater** (de moins de 5 ans d'existence).

→ **Les salarié-e-s d'une même agence (de plus de 5 ans d'existence) peuvent former un collectif et répondre indépendamment de leur agence.** Ce qui signifie que la responsabilité juridique devra être au nom d'une des personnes composant le collectif (cf. *À quoi s'engagent les candidat-es?*)

→ **Les lauréat-es de l'édition N-1 ne peuvent pas candidater à l'édition en cours** (ex : les équipes lauréates de 2025 ne peuvent pas candidater pour 2026 mais pourront en 2027).

Où sont installées les Microtopies ?

Les Microtopies seront installées sur **différents sites répartis dans des communes urbaines ou rurales situées sur la métropole lilloise et la région HdF** : parcs, places minérales, espaces naturels, parkings, dents creuses, bords de canal...

L'enjeu du festival est de **dynamiser certains lieux parfois délaissés ou sujets à des stratégies d'aménagement spécifiques aux communes d'accueil.**

Tous les candidat-e-s pré-inscrit-e-s au concours se verront attribuer un site lors de la deuxième phase du concours.

Quels sont les critères de sélection des projets ?

Les candidat-e-s proposeront une **installation pertinente et innovante qui mettra en résonance des critères environnementaux** (respect des matériaux choisis, de l'environnement, des caractéristiques du site), **des critères sociaux** (utilité de l'installation pour les habitant-e-s, lien avec les structures socio-culturelles locales, implication et proposition d'ateliers avec les publics), **des critères économiques** (économie de construction, matérielle et budgétaire, réemploi) **et des critères techniques** (sécurité, modularité, pluralité des usages).



Microtopies 2025 - Tellus - Saint-André Crédit photo : Julien Leilèvre

Critères de sélection des projets

01

Critères environnementaux - matériaux et réemploi

Pour chaque installation, **une réflexion devra être menée sur le choix des matériaux** (surpasser et expérimenter d'autres constructions que celles en bois, privilégier les matériaux de réemploi, recyclés, prendre en compte les dons et les matériaux mis à disposition des entreprises, déchets de chantier, ...). **Les candidat-es devront anticiper le réemploi et la seconde vie de la Microtopie** imaginée à la fin de l'édition (don à des associations, don à la commune, vie future des matériaux, remontage dans un autre lieu ...).

Les équipes devront **faire usage autant que possible de matériaux de réemploi** afin d'apporter **une réflexion sur l'économie de la construction**. Ils pourront **se rapprocher des entreprises partenaires du festival ou d'autres structures pour récupérer des matériaux existants**.

À la deuxième phase du concours, lors de l'attribution des sites, des informations seront fournies aux candidat-es afin de favoriser le lien avec les entreprises partenaires concernant les matériaux mis à disposition et leur récupération.

02

Critères sociaux - implication des habitant-e-s

Les propositions devront inclure **une réflexion autour du lien avec le contexte microlocal** du quartier et intégrer une **dimension inclusive : associations, structures socio-éducatives et habitant-e-s**. Un travail sera mené afin d'**évaluer les besoins et envies des structures du territoire d'implantation**.

Un **temps d'inauguration et d'animation spécifique de l'installation sera également à prévoir**, afin d'inviter les habitant-e-s à fêter l'arrivée de la Microtopie. Il est envisageable que les projets proposent **des chantiers participatifs avec les habitant-e-s**.



Microtopies 2025 - Dessine moi une cabane - Bois Grenier Crédit photo : Julien Lelièvre

03

Critères territoriaux – Usages et économie des ressources

Les Microtopies sont des lieux intermédiaires, ouverts sur le territoire et suggèrent plusieurs usages, plusieurs fonctions selon les besoins identifiés sur le site.

Un repérage de terrain est vivement recommandé pour s'imprégner du quartier et collecter les informations relatives au territoire d'implantation. Les propositions devront prendre en compte les spécificités de leur environnement.



Microtopies 2025 – Aestus – Péronne-en-Mélantois Crédit: photo : Julien Lelièvre

04

Critères techniques – Sécurité

Les installations devront respecter des règles de sécurité :

- stabilité au froid
- absence de volume permettant à quelqu'un de s'y enfermer
- permettre la visibilité à l'intérieur de l'installation
- ne pas dépasser les 6m2.

En lien avec le directeur technique du WAO et les référent-e-s des communes d'accueil, les équipes devront assurer la bonne organisation de leur chantier.



Microtopies 2025 – Osons, tissons dans le jardin – Marquette-lez-Lille
Crédit: photo : Julien Lelièvre

Engagements des candidat·e·s

- Concevoir, réaliser et construire une installation **répondant au cahier des charges** ;
- **Travailler en lien avec la commune** d'accueil durant la période du festival ;
- Installer la Microtopie **sur le lieu défini avec la commune** ;
- Installer les Microtopies sur site **durant le weekend du 04 et 05 juillet** ; les dates de chantier sont à respecter ;
- **Coordonner le chantier et assurer la construction de la Microtopie** (les candidat·e·s s'engagent à entreprendre la construction et ne pas déléguer la mission à une entreprise extérieure) ;
- **Respecter les règles de sécurité du chantier** ;
- **Fournir les éléments de communications** mentionnés page 14, dont la réalisation d'une maquette ;
- **Proposer au minimum une animation autour de l'installation avec les habitant·e·s** (soit durant le chantier public et/ou durant la période de juillet à décembre) ;
- **Prévoir un temps inaugural de l'installation avec la commune** et/ou les structures partenaires du quartier ;
- **Participer à la fête de lancement du 03 juillet au Bazaar St So** ;
- **Faire la promotion du Festival Microtopies en mentionnant le WAAO** ;
- **Déposer autour de la Microtopies le cartel de signalétique** fourni par le WAAO ;
- **Démonter et offrir une seconde vie à la Microtopie avant le 31 décembre 2026** ; sauf dans le cas où la commune d'accueil souhaite la garder. Dans ce cas, un contrat de cession d'œuvre pourra être conclu entre les lauréat·e·s et la commune d'accueil.
- **Envoyer des photos du démontage et de la seconde vie pour continuer à documenter la vie des installations** (remontage, réutilisation des matériaux...) ;
- **Adhérer au WAAO** (montant d'adhésion de 25 euros par équipe) ;
- **Fournir un diplôme d'architecture par équipe.**

Les candidat·e·s doivent **obligatoirement** disposer d'une entité juridique qui portera le projet.

Pour cela il est nécessaire de :

→ Fournir **une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle** couvrant la période du 29 juin au 31 décembre 2026 ;

→ Fournir **un numéro de Siret, RIB et une pièce d'identité.**



**ADHÉREZ DÈS
MAINTENANT AU
WAAO ET SOUTENEZ
LES INITIATIVES DE
L'ASSOCIATION**

Engagements du WAAO

- **Piloter toutes les étapes du festival** (identification des lieux, lancement du concours, réception des dossiers, jury, communication, valorisation, inauguration, temps forts) ;
- **Accompagner les équipes dans la bonne réalisation de leur projet avec le soutien d'un directeur technique** ;
- **Faciliter le lien des équipes avec les communes et les entreprises partenaires** (récupération de matériel) ;
- **Faire connaître les projets des Microtopies, les équipes et valoriser les projets le plus largement possible** ;
- **Promouvoir le Festival Microtopies autour d'une campagne de presse locale et nationale et de communication** (Réseaux sociaux, plateforme web Microtopies, affichage) ;
- **Organiser la fête de lancement du festival** ;
- **Réaliser les cartels de signalétique** pour chaque Microtopies ;
- **Faire vivre le festival autour d'une programmation dédiée : ateliers, conférences, exposition pop up...** ;
- **Payer l'allocation de 5000 euros à la structure lauréate en charge du projet** ;
- **Déposer les demandes d'occupation du domaine public auprès des collectivités** ;
- **Demander un barrièrage chantier auprès des collectivités** ;
- **S'assurer que les contrats de cession d'œuvre soient signés par les communes/lauréat-s** si les Microtopies restent sur sites après le 31 décembre 2026.



Microtopies 2026 - Villeneuve d'Ascq - Refuge(s)
Crédit photo : Julien Lelièvre



Microtopies 2026 - La cabane vivante - Ronchin
Crédit photo : Julien Lelièvre

Modalités et étapes de sélection

Les fichiers ne respectant pas la nomenclature suivante ne seront pas examinés.

Nomenclature : Nomcollectif_Notetextuelle
ou NomPrenom_Notetextuelle

Nomenclature : Nomcollectif_Presentation
ou NomPrenom_Presentation

Nomenclature : Nomcollectif_FicheCandidat
ou NomPrenom_FicheCandidat

Lancement de l'appel à candidatures

Le WAAO publie l'appel à candidatures et le cahier des charges le **12 janvier 2026**.

Phase 1 - Inscriptions au concours

Les équipes intéressées par le concours Microtopies devront **envoyer leur pré-dossier de candidature avant le 20 février 2026**.

Les inscriptions seront validées sous remise de :

→ **Une note textuelle** expliquant le nom du projet, le parti-pris architectural, le contexte... (3 pages maximum) ;

→ **Un document détaillé qui appuie l'imaginaire proposé** avec le concept, des pistes de réflexion... (format libre - 2 pages maximum)

→ **Une présentation de l'équipe candidate**, du ou des porteur(s) du projet + une photo des candidat-es (1 page).

Ces documents distincts devront être intégrés au Google Form (lien actif)



**POUR REMPLIR LE FORMULAIRE
DE CANDIDATURE AU FESTIVAL MICROTOPIES**

<https://forms.gle/dUgKbNuYrXTA4kMQ8>

Pour toutes demandes d'informations veuillez contacter : faustine.horgnies@waaofr

Aucune équipe candidate ne sera éliminée lors de cette première phase.

Phase 2 - Attribution des sites

Tous les candidat-es inscrit-es au concours **recevront par tirage au sort l'un des sites métropolitain ou régional du festival de cette édition 2026 (le 24 février 2026)**. Chacun des sites sera présenté par une fiche précisant le contexte territorial, socio-culturel, géographique et paysager accompagné d'une liste de contacts et d'interlocuteurs de la commune.

En fonction, les équipes pourront, si elles le souhaitent, faire un repérage de terrain et affiner leur propositions (possibilité de visiter les sites et rencontrer les acteur-ice-s concerné-es)

Les équipes devront **remettre un dossier définitif, avant le 23 mars 2026 à 23h59 avec les éléments suivants**: 20 pages maximum (annexes comprises) au format A3 - fichier PDF d'une capacité maximale de 100mo.

→ **Un cahier de conception défini avec l'analyse de site, l'ancrage territorial** ;

→ **Une notice technique** (suffisamment détaillée) pour permettre l'évolution rapide des équipes quant à la construction de la Microtopie (favoriser l'autonomie) : avec les documents utiles au projet permet tentant de saisir la proposition avec le plus de détails de construction, d'aménagement, selon ces configurations : plan masse, les plans et coupes, perspectives, croquis, ainsi qu'une fiche technique des matériaux ;

→ **Un métré** qui déterminera les quantités de matériaux nécessaires avec leur dimension;

→ Une **vision claire des quantités de matériaux réemployés, revalorisés et neufs** (pourcentages).

Ces dossiers distincts composants le dossier de candidature complet sont à intégrer directement dans le Google Form qui vous sera envoyé par mail à l'occasion de l'attribution des sites. Il y aura donc deux liens Google form :

- Le premier permettant de valider la candidature et d'y intégrer le pré-dossier.
- Le second, envoyé à l'occasion de l'attribution des sites pour déposer le dossier final.

Jury de sélection des lauréat-e-s

Un jury se réunira le **27 mars 2026** pour sélectionner les lauréat-e-s **sur la base des critères de ce cahier des charges**. L'ensemble des dossiers seront présentés au juré-e-s de manière anonyme. Les candidat-e-s seront informé-e-s du choix des projets retenus le **01 avril 2026**.

Réunion d'information

Une réunion d'information sera organisée le 07 avril, (horaires à préciser), avec les équipes lauréates, le WAAO pour exposer la suite du festival et répondre aux premières interrogations.

Des réunions de terrain seront alors programmées par la suite avec les équipes lauréates, le WAAO et les référent-e-s des communes d'accueil pour échanger sur les aspects techniques, de médiation, et de communication.

Nomenclature :

Nomduprojetdelamicrotopie_dossierfinal_M2026



Microtopies 2025 - Dessine moi une cabane Bois- Grenier Crédit photo : Julien Lelièvre



Microtopies 2025 - Le Genièvre - Lomme Crédit photo : Julien Lelièvre



Microtopies 2025 - Pavillon de l'air - Dunkerque Crédit photo : Julien Lelièvre

Éléments de valorisation et communication demandés aux équipes lauréates

Les lauréat-e-s devront remettre les éléments nécessaires à la valorisation, la communication des projets avant le **04 mai 2026** :

- Une photo du collectif lauréat ;
- Une présentation de l'équipe (1000 signes) ;
- Deux présentations de la Microtopie : une **version courte** (500 caractères) et une **version longue** (2500 caractères > comprenant une introduction, la démarche/initiative et le processus de mise en oeuvre) ;
- Un **document iconographique représentatif de la Microtopie** afin de communiquer sur le projet avant sa construction (photomontage, croquis...) ;
- Une **maquette au 1/10ème** : les maquettes devront être suffisamment solides pour être exposées, (socle recommandé pour assurer la stabilité), devront être conditionnées dans un emballage adéquat afin d'être transportées dans de bonnes conditions. Les maquettes seront ensuite données aux communes d'accueil. **Les informations concernant la maquette (dimensions, idées de matériaux) devront être envoyées pour le 04 mai, mais l'objet pourra être déposé au Bazaar St So du 29 juin au 01 juillet 2026.**

Les maquettes peuvent être réceptionnées par le WAAO au Bazaar St So, 292 rue Camille Guérin 59000 Lille. Les éléments de communication sont à envoyer par mail à celestine.tramaille@waaofr pour les éléments de communication.

Les lauréat-e-s recevront un **kit communication** avec une charte du festival qu'ils-elles devront utiliser à l'occasion de la communication de leurs ateliers/temps forts.

Important : Les organisateur-ice-s du concours déclinent toute responsabilité quant à la perte ou à la détérioration des documents et maquettes envoyés. L'ensemble des éléments fournis, y compris dans les dossiers, seront conservés par les organisateur-ice-s et seront utilisés pour la communication de l'événement.



Microtopies 2026 – À table – Wattignies
Crédit photo : Julien Leilèvre



Microtopies 2026 – L'Alizée – Don
Crédit photo : Julien Leilèvre



Microtopies 2025 - Erquinghem-Lys
Crédit photo : Julien Leilèvre



Microtopies 2026 - Le kiosque du promontoire
Marquette-lez-Lille
Crédit photo : Julien Leilèvre

Lancement du festival

Le WAAO organisera une fête de lancement le soir du **03 juillet 2026 au Bazaar-St-So à Lille**. Cet évènement sera l'occasion de réunir toutes les équipes, les partenaires, les communes, le public. **La présence des lauréat·e·s est souhaitée.**

Pendant le week-end des chantiers publics, des animations dans les communes seront organisées avec le public, particulièrement le jeune public : ateliers, parcours, découvertes, jeux....

Construction et installation

La construction des Microtopies à échelle 1/1 in situ se déroulera **en présence de tous les collectifs lauréats le 04 et 05 juillet 2026**. Si elles le souhaitent, **les équipes pourront pré-monter des parties de l'installation en atelier au préalable en lien avec des entreprises partenaires du festival.**

Depuis 2025, le WAAO et la Condition Publique ont renforcé leur partenariat. Les Halles C de construction (avec matériel spécifique) sont mises à disposition des lauréat·e·s une semaine avant les chantiers publics (du 29 juin au 3 juillet 2026 – les conditions d'accès et d'utilisation des halles seront mentionnées après les phases de sélection des lauréat·e·s).

Pour rappel, **les modalités de partenariat avec les entreprises (don de matériaux, prêt d'outillage, stockage...) seront communiqués lors de la deuxième phase du concours.**



Microtopies 2026 - La chenille du Bois-CrenierAndré
Crédit photo : Julien Lelièvre



Microtopies 2025 - Tellus- Sait-André
Crédit photo : Julien Lelièvre

Rémunération

Chaque collectif lauréat se verra allouer une allocation forfaitaire de 5 000 euros TTC.

Un acompte de 30 % de cette enveloppe sera versé à l'issue du jury de sélection des lauréats, 50% à l'issue de l'installation des cabanes et 20% à l'issue du démontage de la cabane ou de la signature d'un acte de cession d'œuvre.

Important : les déplacements des candidat-e-s sont à leur frais, ils sont inclus dans l'enveloppe forfaitaire qui leur aura été attribuée.

Contraintes de construction

La surface d'emprise au sol de la Microtopie devra être de l'ordre de **6 m²** (six mètres carrés).

La **diversité des matériaux** et la **prise en compte de la logique de réemploi** (upcycling, approches low tech, récupération) seront des éléments valorisés dans l'analyse du projet par le jury.

Les installations pensées et réalisées par les équipes lauréates pourront être appuyées **par la direction technique du WAAO et l'avis expert des entreprises partenaires.**

Les manœuvres principales en atelier et sur le chantier devront être **assurées par l'équipe lauréate**. Il est bien rappelé que **la mise en œuvre du chantier par une entreprise/personne tiers n'est pas autorisée.**

Démontage

Les équipes sont **chargées du démontage des Microtopies avant la fin de la saison - avant le 31 décembre 2026**. Si la commune souhaite conserver la Microtopie, avec l'accord de l'équipe lauréate, **un acte de cession d'œuvre pourra être formulé entre les deux parties. Le WAAO fournit un modèle de contrat type**. Il sera demandé aux communes et aux équipes **d'informer en novembre le WAAO quant à la décision arrêtée.**

Communication et valorisation du festival

Tous les projets sélectionnés et primés par le jury feront l'objet d'**une valorisation particulière**. Le WAAO a missionné l'*Atelier Bien Vu* et *Studio Machines* pour la réalisation de supports de communications dédiés.

Les organisateur-ices se voient communiquer sur l'ensemble des propositions reçues, retenues ou non. Il est demandé aux candidat-es de faire remonter au service communication si la communication est refusée. Une mention est à remplir dans le formulaire de candidature.

→ **Communication** poussée pour l'inauguration le **03 juillet 2025 au Bazaar-St-So**

→ Via tous les supports mis en oeuvre :

- **Grande campagne d'affichage** via les réseaux de l'agence Shaddok et des communes (20.000 impressions) ;

- **Réseaux sociaux** (+ de 5000 abonnés) + plateforme microtopies.fr - alimentation des journaux de bords ;

- **Campagne de mailing auprès du réseau du WAAO** (14.000 destinataires dont 9.000 professionnel-les)

- **Relations presse** (450 journalistes locaux ; 1600 journalistes nationaux - 600 journalistes spécialisés) ;

→ Via la **valorisation d'une exposition pop-up** des maquettes,

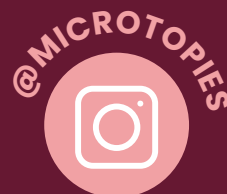
→ Via **une signalétique dédiée** dans l'espace public,

→ Via l'organisation de **parcours de découvertes, animations et visites guidées** des Microtopies ;

→ Via la **réalisation de photographies/vidéos professionnelles des installations**,

→ Via une **couverture presse et médias**.

Cette année, découvrez la **nouvelle plateforme digitale Microtopies** ainsi que le **nouveau compte instagram** dédié au festival. Il sera possible d'y suivre les aventures Microtopies. Nous vous invitons à nous suivre mais surtout à documenter et partager un maximum votre expérience en taggant **@microtopies** et/ou **@waaolille**.



CONTACTS

Léonie Debrabandère, directrice

leonie.debrabandere@wao.fr

Faustine Horgnies, architecte-médiatrice

faustine.horgnies@wao.fr

Célestine Tramaille, chargée de communication

celestine.tramaille@wao.fr

Stéphane André, directeur technique

stef.tech.andre@gmail.com

Lara Häger, chargée de développement et de mobilisation des publics

lara.hager@wao.fr

Elsa Hanot, chargée d'administration

elsa.hanot@wao.fr

SITE MICROTOPIES : WWW.MICROTOPIES.FR

INSTAGRAM MICROTOPIES : @MICROTOPIES

SITE WAAO : WWW.WAAO.FR

INSTAGRAM WAAO : @WAAOLILLE

FACEBOOK WAAO : @WAAOLILLE

LINKEDIN : @WAAOLILLE



**ADHÉREZ DÈS
MAINTENANT AU
WAAO ET SOUTENEZ
LES INITIATIVES DE
L'ASSOCIATION**

Le WAAO remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels, culturels, sponsors et mécènes qui soutiennent ses actions engagées dans la diffusion de la culture et de l'architecture.

